

Bulletin de liaison & d'information des retraités



(3-7 septembre 2017)

Voyage à Madrid

Le groupe de retraités dans le jardin du Palais royal d'Aranjuez



**Direction
des Applications
Militaires du CEA**

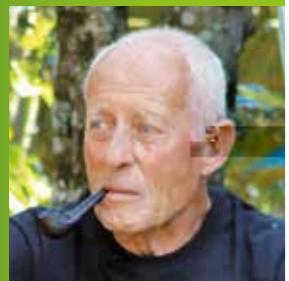
| Page 8



**Compostelle
entre histoire et
légende**

| Page 12





> EDITO

Un vent d'optimisme et de confiance retrouvée soufflerait sur nos compatriotes, selon les instituts de sondage. Chacun en jugera à son aune personnelle, mais pour ce qui nous concerne, le Bureau et moi-même, sachez que nous attaquons 2018 avec des objectifs résolument « volontaristes », pour faire vivre au mieux notre communauté d'anciens DAM/CESTA. Nous aurons besoin de vous...

Trois chantiers ouverts :

1- Faire atteindre sa vitesse de croisière au nouveau Groupe Solidarité. Riche aujourd'hui de 9 membres, il élargit ses compétences dans la connaissance des outils et des moyens pour apporter aide et soutien à ceux qui feront appel à lui. N'hésitez pas à contacter ses membres proches de chez vous, que cela soit pour vous-même ou un de vos camarades.

2- Enrayer la baisse de nos effectifs, en faisant venir vers nous les récents et futurs retraités du CESTA. Les années à venir vont voir un fort renouvellement du personnel du Centre, mais la part des partants qui nous rejoignent reste faible, de l'ordre de un pour quatre. Sur initiative de la Direction du CESTA, et en collaboration avec les Services du Personnel, nous participerons aux actions d'accompagnement des futurs retraités du Centre prévues en milieu d'année.

Par ailleurs des sollicitations individuelles sont en cours vis-à-vis de ceux qui quitté le CESTA depuis ces dernières années. Là encore vous pouvez apporter votre contribution en contactant les copains ou amis récemment retraités.

3- Trouver des solutions à la désaffection constatée de vos participations aux activités que nous vous proposons. Nul doute qu'en avançant dans l'âge, partir une semaine à l'étranger, même au sein d'un groupe d'amis, n'a plus le potentiel de séduction « d'avant ».

Nous allons donc nous orienter vers des sorties plus courtes, plus proches et donc plus accessibles. Votre avis sera sollicité pour nous aider à cibler au mieux ces propositions.

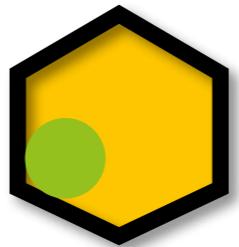
Voilà du « pain sur la planche », avec lequel nous alimenterons ce présumé vent d'optimisme, sachant que pour nous, les seniors, et au-delà des formules, cet optimisme est notre moteur, et notre mission reste de faire en sorte que demain soit mieux qu'aujourd'hui.

Cette année la Direction des Applications Militaires va fêter ses 60 ans.

Personne ne songe à lui signifier qu'elle est désormais « autorisée à faire valoir ses droits à la retraite » (formule reçue par la plupart d'entre nous) et cela est le signe de la priorité qui reste attachée à ses missions. Sa création le 12 septembre 1958 a été la fin d'un parcours compliqué, son rattachement final au CEA n'a pas été évident. Nous rappelons dans ce bulletin quelques un de ces épisodes.

D'ici là bonne lecture à tous. ■
Bernard Miltenberger

> Sommaire



**ARCEA
CESTA**

Votre bureau

Président :
Bernard MILTENBERGER

Vice-président :
Robert GRANET

Président d'honneur :
Charles COSTA

Secrétaire :
Jean-Louis-CAMPET

Secrétaire adjoint :
Yves SCHMIDT

Trésorier :
Jean-Paul PRULHIÈRE

Trésorier adjoint :
André SARPS

Webmaster :
Yves SCHMIDT

Membres du Bureau :
Serge DEGUEIL
Jacques DOHET
Jean-Pierre GRANGHON
Paul LEGROS
André MANEN
Jean-Marie MAQUIN
Alain MICHAUD

4-10

Dossiers

La naissance du CESTA

La longue gestation de la Direction des Applications Militaires du CEA

11

Cesta News

Carnet

12-17

Dossiers

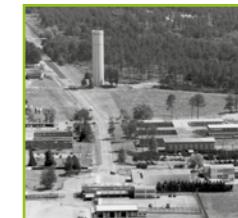
Compostelle, entre histoire et légende

18-19

Activités

Les retraités au ski

Repas de printemps



20

Renseignements utiles



LA NAISSANCE DU CESTA

par André JUNCA

André Junca, représentant du CEA à Bordeaux du 20 février 1964 à juillet 1965, directeur adjoint du Cesta de juillet 1965 à décembre 1972, directeur par intérim du Cesta en 1973, directeur du CEN Cadarache de janvier 1974 à décembre 1982, a accepté de rédiger cet historique de la naissance du Cesta à la demande d'Hubert Dick, qui l'a assisté dans ses travaux de prospection dès 1964 et qui a travaillé au Cesta jusqu'en 1974. Qu'ils soient remerciés d'avoir contribué à la réalisation de ce témoignage qui nous a semblé capital. André Junca qui est aujourd'hui âgé de 92 ans a gardé des liens avec notre section.

Il faut également mentionner les noms des deux premiers ingénieurs arrivés à Bordeaux :

- Hervé Ferraro qui, avec l'aide de deux conducteurs de travaux fournis par ARTEC, a suivi et contrôlé toutes les entreprises travaillant sur le site ;
- Julien Serval (qui fait partie des retraités du Cesta) qui a, le premier, rejoint nos bureaux de Bordeaux, ouverts rue Raze, autour du 1^{er} mai 1964.

Tous les deux ont pris une part importante dans l'œuvre à accomplir.

Rappels sur l'organisation du CEA en SCS.

Il existait au CEA "civil" une puissante Direction Industrielle (Directeur : Taranger) composée :

- d'un DCP (Département de construction des Piles, Chef de département : Pascal) qui, à l'époque, avait construit presque tous les réacteurs français ;

- d'un DCU (Département de construction des usines, Chef de département : Robert Galley) qui avait réalisé l'usine de retraitement des combustibles irradiés de Marcoule et construisait les usines de La Hague. En 1958, Robert Galley avait quitté ce poste pour prendre la direction du DUSI (Département de l'Usine de séparation isotopique de Pierrelatte directement rattaché à l'Administrateur Général. Je ne me souviens pas du nom de son remplaçant à la tête du DCU) ;

- du SCS (Service des Constructions Spéciales, directement rattaché au Directeur Industriel, Chef du service : Yves Duvaux). Le SCS était responsable de la construction des INB (Installations nucléaires de Base) qui n'étaient ni des usines ni des réacteurs c'est-à-dire les labos chauds. Il avait réalisé, entre autres, à Saclay, le LECA, la cellule de défournement du réacteur EL3, le labo de fabrication des radioéléments artificiels, à Grenoble, la cellule de défournement du réacteur Mélusine et les cellules d'examen d'éléments à très haute activité, à Fontenay, la cellule de défournement du réacteur, à Cadarache, l'ATPu (labo de fabrication des éléments

combustibles au plutonium des surgénérateurs), le LECA, l'ADAC, l'atelier sur l'uranium enrichi et quelques autres installations de moindre importance comme le bâtiment de décontamination et le hall HECEMSAC. Il a travaillé aussi pour la Direction des applications militaires (le labo de chimie et les trois cellules de très haute activité des Essais à B3, le laboratoire de fabrication des coeurs d'engin, le labo "Tritium", la décontamination, etc. à Valduc. Je m'occupais de toute l'activité "Constructions" au SCS.

NB : Le SCS travaillait sans Architecte Industriel, avec ses propres ingénieurs et son propre bureau de dessinateurs. Le SCS était aussi responsable des transports des éléments radioactifs et de la création des règlements qui concernait cette action nouvelle. Capet était le responsable de cette activité.

La Direction des Applications Militaires (DAM)

La DAM, (Directeur : Robert) était composée des Centres de Limeil, Vaujours, Le Ripault et Bruyères le Chatel (B3). À partir de 1960 un centre annexe de B3 a commencé à naître à Valduc. B3 et Valduc dépendaient d'un Directeur unique (Laurent) avec deux adjoints " Chefs de Centre ", Tirole à B3 et Lahilhanne à Valduc.

Cette configuration était tout à fait adaptée à la recherche sur les armes et à la confection d'engins expérimentaux tirés au Sahara. Ces engins expérimentaux étaient réalisés sur la dalle de tir même par la juxtaposition d'éléments venus de

France sans aucun dispositif de sûreté nucléaire. **Il manquait donc à la DAM les moyens de transformer ces objets de laboratoire en "engins opérationnels"** c'est à dire :

- qu'ils constituent une ogive d'un volume déterminé pour un poids inférieur à un maximum donné ;
- que ces engins soient dotés d'une sécurité nucléaire garantissant de façon absolue qu'aucune explosion nucléaire indésirable ne pouvait advenir ;
- qu'ils puissent résister aux vibrations et à la décélération (plusieurs dizaines de g) liés à la rentrée de l'ogive dans l'atmosphère lors du tir ;
- qu'on puisse les stocker sans inconvénient par 40 ou 50 degrés de chaleur ou, au contraire, par des températures polaires négatives (- 40 °C) ;
- que la bombe nucléaire transportée par un Mirage 4 (c'était le premier engin opérationnel chronologiquement créé à l'époque) puisse accidentellement s'écraser au sol sans qu'aucune explosion autre que chimique n'ait lieu ;
- qu'un camion transportant une ogive puisse accidentellement rouler dans un ravin et prendre feu sans risque d'explosion nucléaire.

La création du Cesta

C'est donc en 1963 que la décision fut prise, à la DAM de se doter d'un nouveau Centre. En même temps, l'organisation hiérarchique de cette Direction fut profondément modifiée à compter du 1^{er} janvier 1964 :

- sous l'autorité du Directeur des Applications Militaires, trois "Sous-Directions" chacune dirigée par un "Directeur Délégué" furent créées, la Sous-Direction "Recherches" (Dir. Délégué : Perrinaud), la Sous-Direction des Fabrications (Dir. Délégué : Tirole), la Sous-Direction des essais (Dir. Délégué : Viard) ;
- le nouveau centre était évidemment inclus dans la Sous-Direction Fabrications et Tirole qui avait apprécié, en son temps, les services du SCS à B3 et Valduc prit Y. Duvaux (chef du SCS) comme adjoint et m'embaucha, à compter du 1^{er} janvier 1964, pour aller à Bordeaux m'occuper de la réalisation. Il faut dire qu'à l'époque la mission du SCS touchait à sa fin, tous les centres français étant désormais équipés de leurs labos chauds. Le SCS fut supprimé et transformé en "Section de Constructions et d'Études Spéciales" (Responsable Wursthorn), directement rattaché à Tirole et son adjoint Duvaux.

Tirole avait donc créé auprès de lui un organisme constructeur parfaitement opérationnel et muni d'une structure hiérarchique rodée qui avait fait ses preuves et sur lequel je pouvais parfaitement m'appuyer.

L'architecte du nouveau centre. Duvaux et moi, d'un commun accord, avons d'abord proposé de confier la mission d'Architecture à la SETAP (architecte de Cadarache). Nous n'avons pas pu bénéficier des services de cette Société parce que l'habilitation au secret lui fut refusée (pour des raisons pas du tout contraires à l'honneur mais parce qu'un de leurs

administrateurs était étranger). L'armée, en 1961, parce que nous travaillions pour la DAM, avait détaché chez nous pour nous aider un stagiaire militaire, un jeune Centralien qui avait obtenu le diplôme d'Architecte après sa sortie de l'école : Jean-Fernand Martin. Il avait fort bien travaillé avec moi et, son service militaire terminé, comme il avait préféré rester architecte plutôt qu'entrer au CEA comme nous le lui avions proposé, nous l'avions fait embaucher par la SETAP. Il était, bien sûr, habilité au secret et souhaitait créer son agence d'architecture. C'est ainsi que sous le nom d'ARTEC, il est devenu l'architecte du Cesta et, outre son réel talent, il avait un passé qui lui permettait de se fondre dans l'équipe des constructeurs.

Pourquoi le nouveau centre était-il souhaité à Bordeaux ?

Pour deux raisons :

1. parce qu'à l'époque les fusées françaises étaient entièrement fabriquées par la société SEREB à Saint-Médard-en-Jalles dans la banlieue de Bordeaux. Pour la petite histoire, son patron Christofini avait la réputation (méritée) d'être un gestionnaire d'entreprise de classe et André Giraud, quand il fut nommé Administrateur Général du CEA, lui demanda un rapport sur la future gestion du CEA qui a été "in fine" à la base de l'organisation du CEA sous Giraud ;
2. parce que les fusées étaient tirées, pour essai, au-dessus de l'Atlantique au Centre d'essais de l'armée à Biscarrosse.

Le nouveau centre, responsable de la fabrication de l'ogive était obligé d'entretenir un contact étroit avec la SEREB, responsable de la fusée, ces deux appareils ayant une interface commune. Tous les composants de l'ogive étant classés "Secret Défense" les transports entre la SEREB et le CEA étaient soumis à un cérémonial lourd et compliqué et une proximité géographique était souhaitable sinon nécessaire.

Il en était de même pour le Centre d'Essais des Landes. Quand le Cesta a commencé à fonctionner, un de ses services était basé aux Açores pour suivre grâce à une télémétrie rapide originale, conçue chez nous, l'explosion de l'ogive qui était systématiquement essayée en même temps que la fusée (avec, bien sûr, un cœur réalisé en un métal fantôme du Pu).

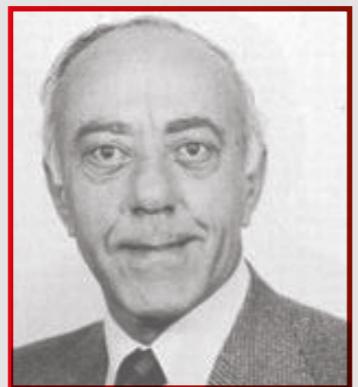
L'implantation du Cesta

Une recherche du site d'implantation du Cesta relativement sommaire fut réalisée en 1963 à partir de dossiers existants, établis par le BRGM en 1958 pour la recherche du site de Cadarache. Je n'ai plus en mémoire le détail de ces dossiers. Il y avait un site possible au bord du lac d'Hourtin, un autre près d'Arcachon, un troisième à une vingtaine de km à l'est du Cesta à l'emplacement d'une centrale thermique à lignite extrait sur le site même et alors fermée et abandonnée.

En fait le "Deus ex Machina" de l'affaire s'avéra être Raymond Brun, Président du Conseil général de la Gironde, Maire de

Salles, chef-lieu de canton sur lequel se trouve le Cesta. Il faut bien préciser (et cela me paraît historiquement important) qu'à cette époque-là personne ne craignait le nucléaire et que tous les maires de la Gironde étaient prêts à tout pour que le CEA apporte chez eux les emplois dont ils rêvaient tous.

C'est Raymond Brun qui proposa fin 63 l'implantation finalement choisie (dans le canton de Salles dont il était le maire). Tirole a accueilli cette proposition avec beaucoup de méfiance, les Landes ayant la réputation d'être constituées de terrains marécageux peu propices à la construction d'ouvrages importants. Il m'envoya en mission sur le site début décembre 1963 (avant même ma mutation à la DAM qui n'intervint qu'au 1^{er} janvier 1964) pour voir de quoi il s'agissait. J'ai eu la chance de trouver à l'angle nord-ouest du chemin des Gargails et de la route Marcheprime - Le Barp une carrière de Saint-Gobain qui extrayait, à ciel ouvert, du sable blanc pour fabriquer des bouteilles. Cette carrière permettait de voir une tranche de terrain naturel d'une quinzaine de mètres de profondeur, parfaitement sèche, et de constater qu'à cet endroit-là la couche d'alias imperméable qui, dans les Landes, "suspend" la nappe phréatique de surface était à moins de quinze mètres de profondeur. Ceci, joint au fait que le ruisseau qui traverse le Centre le draine parfaitement, me conduisit à faire à Tirole un rapport très favorable à la proposition de Raymond Brun et le site a été adopté.



■ Raymond BRUN (1915-2006) -
Sénateur-maire de SALLES

Quelques détails sur la construction du Cesta

Je suis arrivé à Bordeaux le 1^{er} janvier 1964 et je m'y suis installé pour y travailler, ma secrétaire étant à Paris, au siège. Il fallait prendre contact avec les autorités régionales : le préfet de région était Gabriel Delaunay (un homme d'une immense qualité), un Préfet chargé des affaires économiques de la région, un Préfet chargé, à la région, de la sécurité (police), et du Directeur de la DFCI (défense des forêts contre l'incendie) qui était un personnage important et compétent dans un pays ravagé par l'énorme incendie de 1949.

Il fallait préparer la première voirie, le débroussaillage et les pare-feu nécessaires (les premiers habitants du site étant la FLS chargée de la surveillance et, surtout, de la protection contre l'incendie), d'approvisionner le site en électricité (63 kilovolts), en eau (forage, château d'eau, réseau d'eau potable) et réseau d'eau surchauffée avec la chaufferie (à fuel), les télécommunications, etc.

Tous ces travaux pouvaient débuter dès la promulgation de la DUP (déclaration d'utilité publique) à l'exclusion des travaux dits "définitifs" (le béton) qui ne pouvaient commencer qu'après la vente des terrains (ou l'accord des propriétaires). Le 20 février 1964 nous étions prêts pour la demande de DUP et une

grande réunion fut organisée à la Préfecture, présidée par le Préfet qui regroupait tous les services préfectoraux concernés (DFCI, Mines, Ponts et Chaussées, Télécommunications, "Service des établissements classés", etc.). Yves Duvaux était venu de Paris pour ça et m'a présenté officiellement comme représentant du CEA en Gironde.

Tout était prêt pour la DUP quand, à ce moment-là, Pierre Messmer, alors ministre des armées, décida de nous imposer d'installer le nouveau centre à Chatellerault, dans une poudrerie abandonnée. Il fallut près de deux mois d'efforts, aidés par Chaban-Delmas, pour lui faire comprendre son erreur, deux mois de perdus, la DUP n'étant promulguée qu'en avril !

Il y avait pourtant un problème crucial de délais car il s'est avéré alors que la construction du Cesta était le maillon critique du planning PERT de la réalisation de la Force Nationale de Dissuasion. Il fallait que le Centre fût opérationnel le 31 décembre 1965, y compris la centrifugeuse Latécoère (2 tonnes à 100 g, au bout d'un bras de 25 mètres) aménagée dans un local pouvant confiner l'explosion accidentelle d'un implosoir. Un pot vibrant pouvait être installé en bout de l'engin pour combiner l'étude de l'effet de la vibration et de la décélération sur une ogive. Pendant toute la période de construction Tirole était convoqué

tous les mois à l'Élysée pour rendre compte de l'avancement des travaux.

Finalement la SOVAKLE (doublure immobilière du CEA), chargée de l'achat des terrains, réussit, avec l'aide de Raymond Brun, à organiser une association des propriétaires vendeurs qui simplifia grandement les négociations.

Cette association donna son accord à la vente le 20 septembre 1964. Tirole m'avait condamné à ne pas couler de béton avant cet accord mais j'avoue avoir triché, la première pelletée de béton ayant été mise en œuvre (pour le pivot de la centrifugeuse) le 13 août 1964.

La première Direction du Centre a été nommée et s'installa sur le Centre dans un baraquement provisoire en juillet 1965 (le bâtiment administratif, n'était pas prioritaire, a été construit en 1966). Le Centre et tous les services "support" étaient opérationnels le 13 septembre 1965, date de l'ouverture de la cantine.

La centrifugeuse était prête à fonctionner le 31 décembre 1965. Le pari était gagné !

Ce que risquaient les responsables de cette affaire, en cas de retard sur un planning aussi féroce, était largement aussi exaltant que dangereux.

Pour moi, il reste que 1964 et 1965 ont été les deux plus merveilleuses années de ma carrière.





La longue gestation de la Direction des Applications Militaires du CEA

Par Bernard MILTENBERGER

■ Entrée du Fort de Vaujours

Cette année la DAM célèbre ses 60 ans d'existence.
Mais nous savons que les choses ont commencé bien avant, et qu'au départ notre appartenance au CEA n'était pas garantie.

À partir d'éléments glanés ça et là, notamment dans les souvenirs de Pierre Billaud, je tente de vous résumer cette longue gestation. Certains d'entre vous ont peut-être connu cette époque, ils corrigent mes simplifications ou mes inexactitudes. Qu'ils ne m'en veuillent pas, en 1958 je n'avais que 16 ans et n'imaginais pas faire partie un jour de l'aventure...

Tout commence en fait par la création du CEA et notamment ses textes fondateurs.

Dès 1945, au sortir de la deuxième guerre, marquée par la



première utilisation opérationnelle effective d'une arme nucléaire, le Général de Gaulle est très vite convaincu de la nécessité d'un organisme national consacré à cette nouvelle forme d'énergie. Ainsi, le 18 octobre 1945, le chef du gouvernement signe l'ordonnance de création d'un Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), à qui il confie la mission « d'organiser les recherches scientifiques et techniques en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale ».

On note que dans sa clairvoyance le Général avait déjà placé les applications militaires au sein du nouveau CEA. Mais il faudra attendre son retour aux affaires, treize années plus tard, pour voir ces applications militaires confortées dans le giron du CEA, après de multiples tergiversations, des décisions provisoires, des organisations peu ou pas contrôlées et plus ou moins secrètes, et des luttes d'influence permanentes dans le contexte politique confus de la 4^{eme} République finissante.



■ Félix Gaillard accueille le Général de Gaulle

Entre 1946 et 1952 la mise en route des programmes du CEA est lente.

C'est Félix Gaillard (1919-1970) qui va donner le véritable coup d'envoi, lors de la discussion budgétaire de juin 1952, en doublant les crédits alloués au CEA et en faisant voter une loi programme demandant au CEA : « d'abandonner la phase laboratoire et de passer à l'échelle industrielle en vue de donner à la France une quantité suffisante de cette matière première de l'énergie nucléaire qu'est le plutonium ».

Tout comme de nos jours, lancer une fabrication nationale de plutonium a conduit inévitablement au débat sur la qualité de ce plutonium et sur les assurances apportées à une utilisation exclusivement civile. Le gouvernement de l'époque ne coupa pas au débat, tant national qu'international, mais tint bon et l'emploi militaire de cette production, en toute logique, ne fut pas écarté.

C'est là que les Armées se virent l'occasion d'exprimer leur ambition de doter le pays d'une capacité « atomique » défensive. Le 6 septembre 1952, le Général Bergeron, président du "Comité d'Action Scientifique de Défense Nationale" obtenait de son ministre (René Plevén) la charge d'une étude pour déterminer les recherches à effectuer, les besoins en personnels et en matériels à satisfaire, et l'effort financier à consentir, pour mettre en place un armement nucléaire.

Plusieurs Directions Techniques de la Défense avaient d'ailleurs déjà mis en place des équipes d'atomiciens dans cet objectif :

- Le Service Technique des Constructions et Armes Navales (STCAN) réfléchissait à un réacteur embarqué pour les sous marins ;

- La Direction des Études et Fabrications d'Armement (DEFA) s'était dotée d'une Section Atomique, et ambitionnait la maîtrise d'œuvre des programmes nucléaires militaires ;
- La Direction des Poudres (DP) avait constitué un Groupe de Travail chargé de l'étude des applications militaires de l'énergie atomique et s'intéressait aux « implosions nucléaires » et à la métallurgie du plutonium.

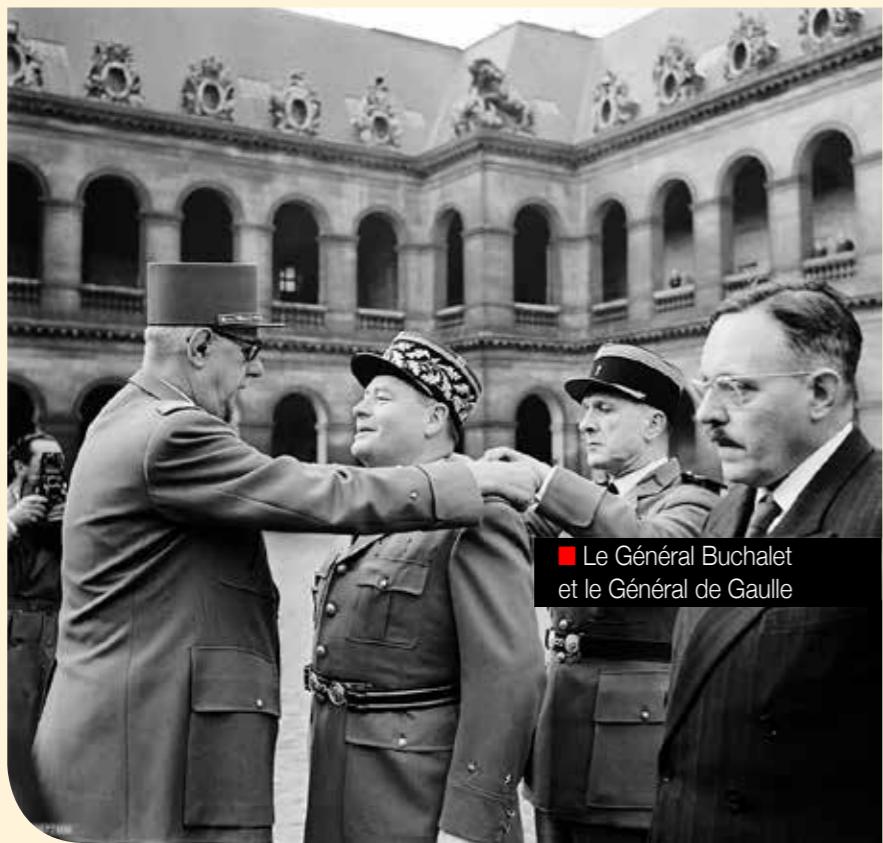
Le Général Bergeron, en outre, indiquait sans ambiguïté que les applications militaires de l'énergie atomique devaient être poursuivies par la seule Défense Nationale, avec ses crédits et sous sa responsabilité, déclarant : « qu'il était inadmissible que le CEA puisse venir débaucher des ingénieurs militaires » sachant qu'il était patent que : « une bonne partie du CEA était hostile à toute application militaire de l'atome ».

La polémique durera plusieurs années, au gré des gouvernements et des Présidents du Conseil successifs, pour finalement être tranchée (sous la présidence d'Edgard Faure) par un Protocole, signé en mai 1955, entre le Ministre de la Défense (le Général Koenig) et le Secrétaire d'État chargé du CEA (Gaston Palewski). Ce protocole donnait, sans équivoques, au CEA la maîtrise d'œuvre en matière d'armement atomique, et se devait de mettre fin aux discussions et aux luttes de pouvoir.

Pendant ces années de discussions, les différents services de la Défense n'étaient pas restés inactifs, et avaient su gérer opportunément les moyens financiers du Ministère de la Défense. Des avancées techniques importantes avaient été réalisées ça et là par différents organismes. Il devenait désormais urgent de synthétiser et coordonner ces actions. C'est ainsi que fut créé, au sein du CEA, par une décision secrète en décembre 1954, un mystérieux Bureau, dénommé BEG (Bureau d'Études Générales), et confié au Colonel Buchalet, chargé « d'étudier et développer le programme bombe ».

Très rapidement les choses s'organisèrent. Le BEG va s'étoffer, et s'étendre sur différents sites de la défense existants et de nouveaux sites plus ou moins secrets.

Ainsi, dans le cadre d'un accord entre la Défense et le CEA (à l'initiative de la Défense), et dès le mois de juin 1955, le Laboratoire Central des Poudres installera au Fort de Vaujours un Centre d'Études pour « y effectuer toutes études sur les poudres et explosifs utiles à la réalisation d'armes nucléaires ». On y verra arriver quelques unes des grandes figures de la future DAM (Direction des Applications Militaires) telles que l'Ingénieur en Chef Barguillet et les Ingénieurs Principaux Cachin, Viard et Berger, ingénieurs militaires alors en service au laboratoire des Poudres de Sevran.



■ Le Général Buchalet et le Général de Gaulle

En secret, est acheté en juillet 1955 le Domaine de Rué où s'implantera le futur Centre de B3, initialement défini comme une annexe du Centre du Bouchet (d'où l'origine du B de B3 : Bouchet 3, rapidement devenu B3).

Les événements s'enchaîneront vite.

À Limeil (centre dépendant de la DEFA et qui ne sera rattaché à la DAM qu'en janvier 1959) l'Ingénieur Principal Chaudière résolvait le problème de l'amorçage neutronique. L'année 1957 voit la création de l'annexe de Moronvilliers et du centre de Valduc (annexe de B3), ainsi que la mise place secrète, par Pierre Mendès-France, du CAMEA (Comité des Applications Militaires de l'Énergie Atomique) chargé de la répartition des responsabilités entre la Défense et le CEA et présidé par le Chef d'État Major de la Défense Nationale. Le CAMEA est l'ancêtre du Comité Mixte Armées/CEA actuel.

La même année le Bureau d'Études Générales (BEG) devient le Département des Études Nouvelles (DTN), il crée le Service des Essais chargé de définir et réaliser les futures mesures scientifiques du CEA lors des tirs, et les études sont

lancées pour la recherche d'un site d'expérimentation en vue des premiers essais.

Finalement, sous la pression constante de la Défense, la neutralité bienveillante du CEA et la forte motivation des acteurs sur le terrain, tous les éléments se trouvaient réunis au début de 1958 pour s'attaquer à la phase finale d'un projet de tir nucléaire. Ce travail avait été mené malgré l'absence de véritables budgets dédiés, en dépit des flottements décisionnels des gouvernements successifs, et grâce à la persévérance des acteurs de la Défense, en premier lieu desquels le récent Général Buchalet, premier patron du BEG.

Le 11 avril 1958, le Président du Conseil, M. Félix Gaillard, signe une Décision Ministérielle prescrivant de prendre toutes dispositions pour « permettre une première série d'explosions expérimentales au cours du premier trimestre 1960 ». Quatre jours plus tard, son Gouvernement est renversé, et c'est la longue et dernière crise gouvernementale de la 4^e République.

Au début de 1957, les effectifs du DTN n'étaient que de 257 agents, ils seront 870 en janvier suivant. Mais pour satisfaire aux objectifs fixés il fallait voir plus grand, et il fallait une organisation solide. C'est à Jacques Robert que revient la tâche de proposer la structuration de la nouvelle maison qui devra prendre le relai du DTN. L'organisation qu'il propose subira de nombreux remaniements, liés aux luttes d'influence des parties prenantes, et sera arbitrée en final par l'Administrateur Général du CEA de l'époque (M. Couture) qui écrira en juillet 1958 au Président du Conseil : « puisque le CEA est chargé officiellement des applications militaires de l'énergie atomique, pourquoi ne pas appeler un chat un chat, et créer une Direction des Applications Militaires ? ... quitte à garder secret le texte d'organisation... »

Le 12 septembre 1958 est signé le décret de création de la DAM au sein du CEA. Le Général Buchalet en sera le premier Directeur, Jacques Robert sera son adjoint avant de devenir DAM à son tour. L'ère des secrets et de la clandestinité est terminée. Une longue gestation, à l'issue incertaine, arrivait à son terme...

Moins de deux ans après le retour du Général de Gaulle, Gerboise Bleue explosait dans le désert du Sahara, en février 1960.

Désormais s'ouvrirait une époque nouvelle, avec le rattachement à la DAM du Centre de Limeil en janvier 1959, la création du Centre du Ripault en 1962 et celle du CESTA en 1965. Atteignant le pic de 8 200 ingénieurs et techniciens en janvier 1967, puis stabilisée autour de 6 000 salariés jusqu'en 1996, la DAM conservera jusqu'à ce jour un statut à part, une organisation spécifique, une tutelle ministérielle et un budget à part.

Bon anniversaire à notre vieille maison.

Peu de faits techniques marquants en ce début d'année, nous indiquent les responsables de la COM/CESTA.

Toutefois le Centre a été surpris en cette fin de janvier par le départ d'Yvan MARTIN, nommé Directeur du Ripault, avec prise de fonctions dès le 1^{er} février. Son remplaçant ne sera désigné qu'après la fin avril, après que l'éventuel nouvel Administrateur Général du CEA soit lui-même nommé.



Voilà ce que titrait La Nouvelle République du Centre ce mercredi 7 mars 2018 :

"La pérennité du site de Monts est désormais actée. Un nouveau directeur vient d'être nommé pour piloter le développement des activités."

Autre temps, autres discours. Il y a deux ans, les 540 agents du CEA du Ripault broyaient du noir après l'annonce de la fermeture du site de Monts par la direction du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables. Mercredi, c'est dans une ambiance beaucoup plus sereine que ce même personnel s'est retrouvé pour assister à la passation de pouvoirs entre l'ancien directeur, Serge Dufort, et son successeur, Yvan Martin, un ingénieur mécanicien de 59 ans qui était auparavant directeur adjoint du centre (rival) du Cesta, près de Bordeaux.



PAR AILLEURS NOTONS QUELQUES VISITEURS DE MARQUE AU CESTA EN FÉVRIER DERNIER :

Le 16 février, François Geleznikof et Jean-Pierre Giannini font visiter le LMJ à **Pierre GATTAZ**, Président du MEDEF.

Le 27 février, accompagné du DAM et du Directeur du CESTA, l'Ambassadeur d'Allemagne en France, **Mr Nikolaus MEYER-LANDRUT**, visite le LMJ, confirmant ainsi la vocation européenne et internationale de cette installation.



LE CARNET

ADHÉSIONS

Novembre 2017

Patrick ZAMORA

Janvier 2018

Alain PIERRE

Février 2018

Marie-Claude CHEVALIER
André DELMAS

Mars 2018

Jacques ALZIN
Alain BAGONNEAU

Avril 2018

Jacques DERRIEN
Christian LEPAGE
Dominique MANSON
Jacques PESQUÉ

Le Président et les membres de l'association renouvellent à leur famille leurs plus sincères condoléances.

DÉCÈS

Mars 2018

Jean FOUCHER

Alain DEBIAR

Jacques DESPERIEZ

Avril 2018

André NIESSERON
Jean POUSTIS



Le pèlerinage de Compostelle entre histoire et légende

par Jean DERREY

“Faire le Chemin de Compostelle“ est devenu un phénomène de société depuis quelques décennies. Quelle est l'origine de ce pèlerinage, depuis quand des hommes et des femmes se mettent-ils en marche pour se rendre à l'extrémité de la Galice, pour quelles raisons ? Voici quelques lignes pour tenter de répondre à ces questions.

1. Un peu d'histoire :

Tout débute en Palestine au 1^{er} siècle de notre ère. Les textes évangéliques et Les Antiquités Judaïques de Flavius Josèphe parlent de Jacques (dit "le majeur") disciple appelé par Jésus pour diffuser son évangile. Il est frère de Jean l'évangéliste.

Jacques est présent aux moments importants de la vie de Jésus. Selon la tradition fondée en partie sur des écrits du 7^e siècle, il serait parti évangéliser l'Espagne. Son apostolat n'aurait pas été fructueux et il serait rentré en Palestine. Là, à la suite d'un différend avec le roi Hérode Agrippa, il est décapité vers l'an 44. Ses disciples Athanase et Théodore récupèrent le corps et la tête, les chargent sur une barque de pierre qui, sans voile ni gouvernail, traverse la Méditerranée, franchit les colonnes d'Hercule (l'actuel Gibraltar) et remontant vers le nord, va s'échouer à Iria

Flavia, l'actuelle Padrón en Galice ; traversée en un temps record, une semaine, toute une légende ! Les disciples l'enterrent sur place.

On ne parle plus de Jacques jusqu'au début du 9^e siècle. En 813 (les historiens disent entre 810 et 830) un ermite du nom de Pélage observe un phénomène curieux dans le ciel, au dessus d'un bosquet. Il s'y rend et après avoir creusé il découvre une tombe en marbre. Il court chercher l'évêque du lieu, Théodomire et ils ouvrent la tombe. L'évêque y reconnaît le corps de Saint-Jacques !

C'est le début d'une épopee dans laquelle se mélangent des intérêts politiques, religieux et économiques qui vont conduire à la naissance d'un pèlerinage. L'Espagne a besoin de repeupler les terres du nord, reconquises sur les Maures. Elle favorise l'implantation de nouveaux habitants par des zones franches, la création de routes



et la construction de ponts. Au même moment, l'accès à Jérusalem devient plus difficile.

Tous ces éléments vont conduire à la naissance d'un pèlerinage qui se développera à partir du 10^e siècle. Il sera fortement encouragé et aidé par les ordres religieux, ceux de Cluny et de Vézelay en particulier. Les pèlerins venaient de toute l'Europe. Le premier connu est le roi des Asturies, Alphonse II dit le chaste. Il se serait rendu à Compostelle vers 830. Godescalc, évêque du Puy en Velay, s'y rendit en 951, accompagné d'une suite nombreuse.

À cette époque les pèlerins partaient de chez eux à pied ou à cheval, se regroupaient dans leur cathédrale et marchaient plusieurs mois jusqu'à Santiago. En chemin ils s'arrêtaient dans des sanctuaires pour vénérer des reliques. Ils devaient faire à pied le chemin de retour, fiers de la coquille qu'ils arboraient alors, prouvant qu'ils avaient été à Santiago. On mesure la différence avec les pèlerins du 21^e siècle, bien équipés et assurés de moyens de transport pour le retour.

2. Les Chemins vers Compostelle

Les principaux itinéraires de pèlerinage sont devenus des "Chemins de Compostelle". En France on en recense 4, mais en réalité il y a un chemin de Saint-Jacques à partir de chaque maison d'où est parti un pèlerin.

Ces 4 voies sont :

- **la Voie de Tours** qui partant de Paris passe par Orléans ou Chartres, Tours, Poitiers, Saintes, Bordeaux, Gradignan, Roncevaux où elle rejoint le camino Francés ;
- **la voie de Vézelay** qui passe par Bourges, Limoges, Périgueux et rejoint la voie de Tours à Ostabat au pied des Pyrénées ;
- **la voie du Puy** qui passe par Conques, Figeac, Cahors, Moissac. Elle retrouve les deux précédentes à Ostabat ;



• **la voie d'Arles** qui traverse Montpellier, Castres, Toulouse, Auch, Pau et franchit les Pyrénées au col du Somport. Elle retrouve le camino Francés à Puente la Reina au sud de Pampelune.

En Espagne, le premier chemin est celui emprunté par Alphonse II au départ d'Oviedo, le camino Primitivo (littéralement, premier chemin). Le plus important et le plus fréquenté aujourd'hui est le camino Francés (chemin des Francs) de Roncevaux à Santiago. Il y a aussi des chemins partant du Portugal, de Séville, de Valence... Les pèlerins utilisaient les voies de communication existantes qui étaient souvent d'anciennes voies romaines.

3. Apogée, déclin et renaissance du pèlerinage

Amorcée au 10^e siècle, la pratique du pèlerinage vers Compostelle connut son apogée au 13^e siècle. Son déclin s'amorça à la fin du 14^e siècle. Il devint "confidentiel" jusqu'au milieu du 20^e siècle.

En 1950, à l'initiative de quelques historiens médiévistes, est créée à Paris la Société Française des Amis de Saint-Jacques de Compostelle. S'appuyant sur une volonté espagnole de faire renaître ce pèlerinage, elle est l'initiatrice de sa renaissance, en France en particulier. Depuis, de nombreuses associations se sont créées : nationales, régionales ou locales, elles accueillent les pèlerins dans des gîtes, aident les candidats au départ et valorisent le patrimoine associé au Chemin.

4. Le pèlerinage au 21^e siècle

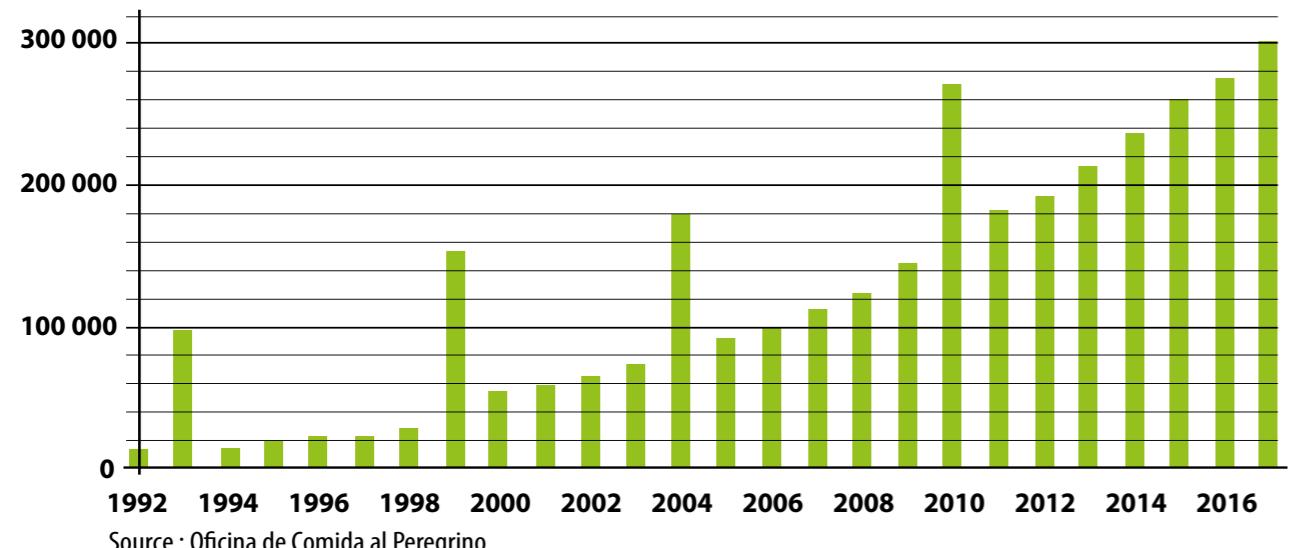
A. QUELLES MOTIVATIONS ?

Elles sont personnelles et individuelles. Elles peuvent être religieuses, spirituelles, sportives, culturelles. Le pèlerinage est majoritairement une démarche individuelle. C'est une coupure dans la routine de sa vie, parfois une rupture dans la vie (maladie, chômage, divorce)... Marcher 6 à 8 heures par jour procure des temps de réflexion.

B. QUELS BÉNÉFICES ?

Partir sur le chemin c'est se déconnecter de ses habitudes, c'est accepter de se retrouver face à soi-même. C'est aussi partager des valeurs humanistes : bienveillance, respect, tolérance, humilité, simplicité, partage, persévérance, dépassement,... Le Chemin c'est aussi la rencontre des autres, sans hiérarchie sociale, malgré la barrière des langues. Tout le monde se tutoie, s'appelle par le prénom. Mais tout le monde connaît les ampoules ou la gêne du sac à porter. C'est le retour à la nature. Les chemins empruntent des parcours hors bitume et hors agglomération. C'est aussi la découverte de sites ou de monuments, riches témoignages du passé.

> Dossier



Source : Oficina de Comida al Peregrino

C. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PÈLERINS :

il n'y eut jamais, au moyen-âge, "les millions de pèlerins" dont parlent certains auteurs. On a souvent comptabilisé comme pèlerins de Compostelle des pèlerins qui se rendaient dans un autre sanctuaire de Saint-Jacques, en France ou ailleurs. De la fin du 17^e siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale, le nombre de pèlerins arrivant à Saint-Jacques de Compostelle n'excédait pas quelques dizaines par an. C'est à partir de 1960 que la reprise s'amorce. Si on observe les chiffres relevés à partir des années 1992 par le bureau des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle on peut observer une croissance régulière. La courbe ci-dessus indique le nombre de pèlerins enregistrés. Sont enregistrés ceux qui ont fait au moins les 100 derniers km à pied, sans distinction de la distance réelle (certains pèlerins parcourent plus de 2000 km). Les années qui "dépassent" l'évolution régulière sont les années saintes, pour lesquelles le 25 juillet (fête de Saint-Jacques) tombe un dimanche. L'affluence y est plus importante. La prochaine sera 2021. En 2017 le nombre de pèlerins est de 301 036.

D. PARTIR AUJOURD'HUI :

la marche au long cours, à pied, ne doit pas être une crainte. On découvre rapidement que l'être humain est fait pour marcher. Passée la première semaine pour s'habituer aux chaussures et au port du sac, marcher devient facile et source de plaisir. La fatigue de la journée est complètement effacée par le repos de la nuit. Sauf handicap majeur, tout le monde peut marcher. Il existe des associations qui aident à préparer le chemin, par des conseils, des marches



d'entraînement, le partage d'expériences avec d'anciens pèlerins (coordonnées sur le site de la Fédération Française des Amis du Chemin de Compostelle, FFACC, <http://www.compostelle-france.fr>).



E. PASSEPORT DU PÈLERIN, COMPOSTELA :

pour être admis dans la plupart des gîtes le pèlerin présente un passeport du pèlerin appelé "Crédentiale".

Il est délivré par une association d'Amis de Saint-Jacques ou par l'église. Il permet aussi de bénéficier de tarifs d'hébergement "pèlerin". Cette crédienciale doit être tamponnée à chaque étape. Elle atteste du déroulement "normal" du chemin. À son arrivée à Compostelle, le pèlerin peut demander à recevoir la "Compostela", document délivré par l'église, s'il a fait au moins les 100 derniers kilomètres à pied, ou les 200 derniers à vélo.



> Dossier

> Activités



Les retraités au ski



Cette année, notre bureau a proposé à ses adhérents de participer à deux séjours à la neige.

Le premier, organisé par la section Ski de l'ASCEA, s'est déroulé du 14 au 19 janvier 2018 à Baqueira, dans le Val d'Aran, en Espagne. Quatre retraités se sont joints à une trentaine d'actifs. Malgré des températures relativement basses, les bonnes conditions météorologiques et d'enneigement ajoutées à une bonne ambiance ont contribué à la réussite de ce séjour.

Le second, organisé par le bureau, s'est déroulé du 18 au 23 mars 2018 sur le domaine de Grandvalira en Andorre. Il a réuni 12 participants qui, malgré des conditions météorologiques difficiles en début de séjour, a permis de profiter d'un enneigement idéal. Là aussi, il régnait une très bonne ambiance.



Pierre Burzio Michel Fricaud Pierre Fricaud Michel Paulin Serge Ozon Paul Legros Yves Schmidt

> Activités



Repas de Printemps

Par Alain MICHAUD et photos de Étienne PERROT-MINNOT.

Le 29 mars 2018, le bureau de l'ARCEA-CESTA a organisé son traditionnel Repas de Printemps. Il s'est déroulé dans la forêt landaise, chez Amaranthe.

Un groupe limité à 32 participants a profité de cette journée qui a pleinement répondu aux attentes. L'accès au restaurant étant un peu compliqué car situé au milieu de la forêt au bout d'une piste forestière longue de 1,5 km digne du Paris-Dakar, un premier rendez-vous était fixé devant l'église de Saugnac. L'auberge est située au milieu d'un arial perdu au milieu des pins, où Jean-Paul, le fils d'Amarante, seul maître à bord, est aux fourneaux et au service et nous accueille chaleureusement. Auparavant, M. Dubecq (le mari d'Amarante) nous a présenté sa collection de vieux tracteurs et autres très vieilles machines agricoles, la plupart dans un état impeccable, quelques spécimens étant encore en cours de restauration.

Le repas a été largement à la hauteur des promesses et, sans détailler le menu, ce sont six généreux plats qui se sont succédés après l'apéritif ! M. Dubecq étant également négociant en vins, le repas a bien sûr été arrosé de façon tout à fait judicieuse. Jean-Paul a répondu avec gentillesse, simplicité et sans retenue aux nombreuses demandes de recettes et de conseils culinaires. Au dessert et au café, tout le monde a profité des bons moments de discussion avec Amaranthe qui est passée d'une table à une autre et a échangé sur les sujets les plus variés.

Alors que le temps gris du matin avait fait place à un soleil radieux, nous avons finalement quitté les lieux "comme on quitte sa maison", pour retrouver la piste puis le bitume vers les 17h (bien sonnées !).



Le bureau de l'ARCEA-CESTA

Le bureau n'assure plus de permanence dans ses locaux du Cesta.
L'adresse officielle de l'association est :

Bernard MILTENBERGER
6, chemin Fouchet - 33650 LA BRÈDE
Courriel : bmilten@aol.com



Le site Internet de l'ARCEA-CESTA

Vous trouverez sur le site ARCEA-CESTA toutes les informations utiles et régulièrement mises à jour sur la vie de votre association :
<http://arcea-cesta.fr>

Le site Internet du bureau national de l'ARCEA :
<http://www.arcea-national.org>

Formalités à accomplir après un décès

Après décès, prévenir :

1. Les caisses de retraite

a. Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
80, avenue de la Jallière
33053 BORDEAUX CEDEX

b. Pension de réversion

Adresser un courrier à HUMANIS avec tous les documents justificatifs à
Madame Anne-Marie THÉROND
1 avenue du Général de Gaulle
95140 GARGE LES GONESSES Cedex

2. Contrat décès AXA

Si le défunt a souscrit le contrat A.G. 1331 ou A.G. 3393 (Assurances Saint-Honoré) :

- écrire rapidement en joignant l'extrait de l'acte de décès à :
ARCEA – Bureau national
CEA/FAR (Bât. 76/3) 92265
FONTENAY aux ROSES CEDEX
- vous recevrez un imprimé à compléter ;
- en attendant :
- demandez un acte de naissance de l'assuré et un certificat post-mortem à faire compléter par le médecin et un extrait d'acte de naissance du ou des bénéficiaires désignés.
- faites les photocopies intégrales de toutes les pages du livret de famille.

Ces documents seront à joindre à l'imprimé énoncé ci-dessus.

3. ARCEA-CESTA

Prévenir le bureau de l'ARCEA-CESTA : voir ci-dessus.

4. Divers

Pensez à prévenir le notaire (si vous êtes propriétaire), les banques, les Impôts, les assurances, etc.

Mutuelle HUMANIS NATIONALE

(ex SMAPRI
APRIONIS)



En cas d'hospitalisation chirurgicale ou médicale, pour obtenir une prise en charge, présentez votre attestation de l'année en cours délivrée par la Mutuelle Humanis Nationale.

Le bureau de l'ARCEA-CESTA vous rappelle que la mutuelle HUMANIS a dans son contrat d'adhésion une rubrique "frais d'obsèques".

Pour ceux d'entre nous qui ont opté pour l'option 2, ils peuvent prétendre à une allocation égale à 5% du plafond de la S.S. (soit environ 1 877 euros). Cette somme est doublée pour l'option 3.

OPÉRATION SOLIDARITÉ ARCEA-CESTA

Si des problèmes de santé vous empêchent de faire face aux difficultés de la vie quotidienne ou si, dans votre entourage, vous connaissez un ancien collègue qui se trouve dans une situation difficile ou confronté à la solitude, qu'il soit ou non adhérent de notre association, contacter une des trois personnes dont les noms suivent :

- Bernard BAZELAIRE - Tél. : 06 85 05 34 31
Courriel : bazelaire.bernard@orange.fr
- Bernard MILTENBERGER - Tél. : 05 56 20 30 31
Courriel : bmilten@aol.com
- Yves SCHMIDT - Tél. 06 73 49 49 02
Courriel : y-schmidt@orange.fr

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour trouver les solutions adaptées à vos problèmes dans la mesure de nos moyens.